

Ordre du Jour aux Forces Armées Royales à l'occasion de leur 49^{ème} anniversaire

"Louange à Dieu.

Paix et prière sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe.

Notre pays est particulièrement fier de célébrer aujourd'hui le quarante-neuvième anniversaire de la création des Forces Armées Royales. C'est une célébration qui Nous est si chère tant elle traduit l'ardeur de la fierté qu'elle inspire à l'ensemble du peuple marocain. Elle donne, en effet, tout son relief à l'histoire écrite en lettres d'or par Notre Vénéré Grand-Père, le libérateur de la nation et fondateur des Forces Armées Royales, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, et par Notre Auguste Père - que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde -, Sa Majesté le Roi Hassan II, bâtisseur de l'Etat moderne et solide, qui est celui du Maroc.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe.

Votre Chef Suprême, Chef d'Etat- Major Général des Forces Armées Royales, tient, au nom de la nation marocaine, à réitérer son hommage pour les œuvres louables que vous accomplissez, ainsi que sa considération pour les sacrifices immenses que vous consentez. Il salue en vous l'esprit de mobilisation et d'engagement loyal qui vous anime dans l'accomplissement de votre devoir sacré, sous Notre conduite, que ce soit dans le cadre de la défense de l'intégrité territoriale de la nation ou à travers votre contribution efficace au maintien de la paix et de la sécurité dans plusieurs régions du monde.

A cet égard, Nous rendons hommage à Nos Forces Armées pour tout ce qu'elles ont entrepris, depuis leur création à ce jour, dans le cadre de la mission qui leur est dévolue en tant que gardiennes de l'unité de la Nation, de ses institutions sacrées et de son intégrité territoriale. Nous apprécions aussi à leur juste valeur les actions méritoires et soutenues que vous menez et qui donnent la mesure de votre sens de loyauté et de sacrifice et de votre attachement aux nobles idéaux auxquels souscrit le soldat marocain.

Nul n'ignore la contribution remarquable de nos contingents aux opérations de maintien de la paix et de la sécurité dans bon nombre de pays frères et amis, en application des règles du droit international et des dispositions de la Charte et des résolutions des Nations unies. C'est notamment le cas au Kosovo et en Bosnie Herzégovine, où Nous avons décidé de poursuivre notre mission humanitaire, sous la bannière de l'Union européenne.

Ceci vaut également pour la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et, récemment Haïti, où nous œuvrons en commun, efficacement et en parfaite coordination avec le Royaume d'Espagne ami. A cet égard, Nous réitérons Notre volonté d'œuvrer au renforcement de notre présence et de la crédibilité de notre engagement au service de la légalité internationale.

Nous ne manquons pas de saluer notre contingent militaire médical pour les nobles actions humanitaires qu'il a accomplies lors de sa dernière participation, sous Notre égide, à des exercices communs en République sœur du Gabon. Nous le félicitons également pour les hautes compétences professionnelles et la grande moralité dont il a fait preuve. Nous nous réjouissons, au même titre, de la bonne prestation et de la grande discipline par lesquelles les étudiants de l'Ecole de la Marine Royale se sont illustrés, lors de leur participation aux festivités de la fête nationale de la République sœur du Sénégal.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe.

Le niveau remarquable que nos Forces Armées Royales ont atteint sous Notre commandement, Nous donne la juste mesure des réalisations accomplies et des étapes franchies grâce à Nos hautes orientations et aux moyens et cursus que Nous avons mobilisés pour leur assurer une formation académique, technique et tactique de haut niveau, adaptée aux nouvelles exigences de la technologie.

C'est d'ailleurs un volet que Nous tenons à développer en permanence, en vue de rehausser les aptitudes professionnelles de nos forces armées, pour qu'elles puissent s'acquitter au mieux des missions et des responsabilités que Nous leur confions.

En outre, Nous saluons vivement l'ensemble des services de l'Etat -Major Général des Forces Armées Royales pour les efforts qu'ils déploient en application de Nos hautes instructions, pour la mise en œuvre des conventions et des accords de coopération bilatéraux et internationaux, qui lient notre pays à un certain nombre de pays frères et amis, et ce, eu égard à leur importance pour le renforcement des solides relations d'amitié, de solidarité agissante et d'entente cordiale qui nous lient à ces pays, ou encore à la nécessité de contribuer à l'instauration d'un climat de paix et de sécurité à l'échelle régionale et internationale.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les exercices conjoints auxquels ont pris part, en avril dernier, les Forces Armées Royales aux côtés des forces américaines amies, ainsi que leur collaboration fructueuse, notamment sous forme d'actions sociales et humanitaires méritoires, en l'occurrence la construction d'une école à Tan Tan et les différentes prestations médicales au profit de la population de la région.

En reconnaissance de la noble mission dévolue aux Forces Armées Royales dans le raffermissement de l'esprit de citoyenneté et le renforcement de l'unité nationale, Nous avons décidé que la commémoration en 2006, du cinquantième anniversaire de la création des Forces Armées Royales soit un moment fort pour mettre en exergue le rôle historique pionnier dont elles se sont acquittées depuis toujours, avec sincérité, dévouement et abnégation, pour venir en aide aux citoyens, que ce soit en période de catastrophes ou de sinistres, à l'occasion des campagnes médicales régulières au profit des populations défavorisées, ou encore à travers leur participation fort honorable aux manifestations militaires et sportives qui se sont déroulées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe.

En célébrant l'anniversaire de la création des Forces Armées Royales, Nous songeons avec émotion et reconnaissance à l'œuvre accomplie en leur faveur par Notre vénéré Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, Père et Libérateur de la Nation, et par Notre illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Fondateur du Maroc moderne, que Dieu perpétue leur mémoire. Fasse le Très-Haut que Nous progressions sur la voie judicieuse qu'ils ont tracée, afin d'assurer à notre Nation davantage de progrès et de grandeur, au gré de la symbiose qui règne entre le Trône et le peuple, et dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Nous avons également une pensée émue pour nos vaillants martyrs, qui ont consenti tous les sacrifices afin que le Maroc demeure digne, fort, Souverain et stable. Nous implorons le Très-Haut de les combler des immenses bienfaits qu'Il a promis à Ses pieux adorateurs. Puisse-t-Il guider vos pas sur le droit chemin. Fasse-t-Il que vous demeuriez dignes de la confiance que Nous plaçons en vous pour défendre nos idéaux, et que vous restiez indéfectiblement loyaux envers Votre Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, fidèles en cela à votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi."